

Contact paroissial

Contact diocésain

Service Évangélisation

Maison diocésaine

12, place Lavalette - CS 90051 - 38028 Grenoble cedex 1

04 38 38 00 21 - evangelisation@diocese-grenoble-vienne.fr

Sa place pendant la célébration du baptême

Le parrain ou la marraine :

- s'engage au côté des parents
- professe la foi de l'Église
- est invité à exprimer pourquoi il accepte d'être parrain ou marraine, quel engagement il prend ce jour-là, ce qu'il pense vivre avec son/sa filleul(e).
- est sollicité pour lire un des textes de la messe ou une intention de prière.
- revêt le nouveau baptisé du vêtement blanc, symbole de la personne nouvelle que le baptême introduit à la vie divine.
- reçoit, au nom de son filleul, le cierge du baptême allumé par le prêtre au cierge pascal
- signe les registres du baptême à la fin de la célébration.

Le jour du baptême, si un objet religieux est offert (médaille, croix, chaîne...), il sera béni en même temps que l'enfant.



Sa place dans la vie du baptisé

Le parrain (la marraine) continue à approfondir sa relation personnelle au Christ pour en témoigner vraiment auprès de son/sa filleul(e).



Dans la vie de l'enfant, il est proche et attentif aux événements qui ponctuent la vie de son ou de sa filleul(e) : anniversaire, première communion, profession de foi, confirmation...

Dans la vie de l'adulte, il le soutient et l'assiste dans son chemin de croissance humaine et spirituelle par sa disponibilité, la prière, des temps privilégiés partagés (messe, retraite, conseils de lecture...). Il est présent dans les beaux moments de la vie et les épreuves.

Il veille à son intégration dans la communauté paroissiale en veillant à ce qu'il tisse des liens avec d'autres chrétiens.

Un parrain, une marraine



Une personne essentielle sur le chemin de foi





Pourquoi un parrain ou une marraine ?

● Vous avez décidé de vous faire baptiser ou de faire baptiser votre enfant dans l'Église catholique et vous vous demandez **qui choisir comme parrain ou marraine...**

En effet, il n'est pas obligatoire d'avoir un parrain et une marraine : une seule personne peut suffire.

● On vous a demandé d'être parrain ou marraine d'un enfant ou d'un adulte et vous vous demandez

en quoi cela consiste...

Le parrain et la marraine sont auprès de leur filleul des témoins de la foi et le conduisent dans l'approfondissement de sa relation avec Jésus tout au long de son initiation chrétienne puis de sa vie. Ils sont auprès de l'Église, garants du sérieux de celui qui se prépare au baptême quand il s'agit d'un adulte, et soutien des parents lorsqu'il s'agit d'un enfant.

PARRAIN ET MARRAINE

Parrain et marraine viennent des mots latin *pater* et *mater*. De même, le mot filleul(e) vient de *filius* (fils) et *filia* (fille). Ces termes désignent bien la nature du lien qui unit le parrain à son filleul : celui de parenté spirituelle. Cela signifie que le baptême étant une nouvelle naissance, la famille du baptisé est bien plus large que celle de sa famille par le sang.



Le baptême

C'est Jésus lui-même qui a institué le baptême après sa résurrection, lorsqu'il a dit à ses apôtres : « *Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde.* » (Matthieu 28, 19-20).

À l'Église a été confiée la mission d'annoncer Jésus le Sauveur mort et ressuscité et de proposer le baptême à ceux qui sont devenus disciples. Elle les aide ensuite à rester fidèles à leurs engagements de baptisés.

L'Église demande de choisir une ou deux personnes de la communauté pour accompagner cette démarche. Ce sont les parrains et marraines. Pour les enfants en âge scolaire et les adultes, il est souhaitable que les futurs parrains et marraines soient choisis par celui qui se prépare lui-même et qu'ils s'impliquent vraiment dès le commencement du cheminement.

Il s'agit de soutenir sa démarche, de témoigner de ce qu'ils ont reçu de Dieu au cours de leur vie de baptisés et de prier pour leur futur filleul.

Dans le cas du baptême d'un bébé, ce sont les parents qui sollicitent un proche. Il est bon que le parrain et la marraine soient invités aussi à participer à la préparation mais c'est après le baptême que s'instaure cette relation privilégiée basée sur l'amour de Jésus.



Quelles sont les conditions ?

Pour que quelqu'un soit admis à remplir la fonction de parrain, l'Église catholique fixe certaines exigences.

Le parrain ou la marraine doit :

- être baptisé dans l'Église catholique, et vivre de sa foi. Un baptisé qui appartient à une communauté ecclésiale non catholique ne sera admis qu'avec un parrain catholique, et alors seulement comme témoin du baptême
- si possible être confirmé
- avoir seize ans accomplis, à moins que l'évêque diocésain n'ait établi un autre âge, ou bien que le curé ou le ministre n'estime devoir admettre pour une juste cause, une exception
- s'engager à accompagner la vie chrétienne de son filleul.



Comment choisir un parrain, une marraine

C'est une personne

- capable d'assister dans son initiation chrétienne l'adulte qui se fait baptiser et, s'il s'agit d'un enfant, de le présenter avec les parents et de faire en sorte que le baptisé mène plus tard une vie chrétienne en accord avec son baptême
- en qui les parents ou le futur baptisé, lorsqu'il est adulte, mettent toute leur confiance
- qui a le désir d'accompagner l'enfant ou l'adulte sur son chemin de foi
- qui signifie que l'on n'est pas chrétien tout seul et que ceux qui entourent le nouveau baptisé forment une communauté chaleureuse, unie dans la foi.



La présence du parrain et de la marraine élargit dans un sens spirituel la famille du futur baptisé et signifie le rôle maternel de l'Église... Le parrain ou la marraine devront aider, en certains cas, les parents afin que l'enfant parvienne un jour à professer sa foi et à l'exprimer dans sa vie. (§ 8 du rituel)